

552.05-2/2



République et Canton de Genève  
Département de l'intérieur, de l'agriculture  
et de l'environnement

Ville de Genève Direction générale
Reçu le <b>25 AVR. 2005</b>
Séance CA du: /
Décision:
A traiter par: <i>SCM</i>
Copies: <i>M. Aegerter</i> <i>Mme Cuat</i> <i>M. Levré</i> <i>M. Roussy</i>

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

N/réf. : MMD/cgs/192/05

*BCH - C3*  
**dossier**

Genève, le 5 avril 2005

**Concerne : Crédit complémentaire de 3 117,58 F destiné à couvrir les frais supplémentaires engendrés par le remplacement du réseau d'arrosage et de défense incendie au parc La Grange**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 16 mars 2005, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

  
Myriam Matthey-Doré  
Directrice

Date réelle d'affichage : 24 mars 2005  
Date légale d'affichage : 24 mars 2005  
Fin délai référendaire le : 3 mai 2005